

EMPOWERMENT

Rien pour eux sans eux

Depuis les années 1990, des mouvements portent en France la parole des personnes touchées par le handicap et défendent leur "pouvoir d'agir".



Comme en ce vendredi après-midi, ils se retrouvent tous les deux mois pour faire le point sur leurs interventions passées et à venir. « Nous agissons pour faire connaître le handicap. Chacun parle de ce qu'il vit, mais nous défendons aussi l'intérêt de tous », explique Maryvonne, travailleuse dans un Établissement et service d'aide par le travail (Ésat) de l'Adapei 44 situé à Nantes. « C'est pour être plus autonomes », complète sa collègue Manon. Avec une dizaine de personnes en situation de handicap mental et le soutien de personnes-ressources, toutes deux s'impliquent avec enthousiasme dans les "Nous aussi 44". Promoteur du facile à lire et à comprendre, le groupe est notamment sollicité dans le cadre de la Commission nantaise d'accessibilité universelle (CNAU). « Cela nous prend de l'énergie, mais notre Ésat nous dégage du temps en tant que bénévoles », explique à son tour Sophie. Elle et ses camarades ont pourtant du mal à persuader des collègues de les rejoindre.

« C'est dur de recruter, car les personnes sont habituées à ce que d'autres prennent des décisions à leur place : aussi bien les professionnels que les familles surprotectrices », analyse Lahcen Er Rajaoui, président national de "Nous aussi". Existante depuis 2002, cette association adossée à l'Unapei (association représentative des personnes en situation de handicap psychique et mental) mobilise malgré tout en France 650 adhérents répartis dans 54 délégations, autour du slogan : « Rien pour nous sans nous ! » À l'échelle européenne, elle fait partie du mouvement Inclusion Europe.

Attraits et limites

« Nous étions parmi les premiers à promouvoir cette notion d'empowerment (le concept d'empowerment définit le développement du pouvoir d'agir des individus et des groupes sur leurs conditions sociales, économiques ou politiques, ndlr), aujourd'hui mise à toutes les sauces », rappelle Claude Deutsch. Ce psychologue et philosophe a encouragé

dans les années 1990 la mobilisation des usagers de la santé mentale avec le mouvement Advocacy, dans le sillage d'un mouvement venu de l'étranger. Au début des années 2000, Advocacy crée des "espaces conviviaux citoyens" dans plusieurs villes, dont Caen. Cette expérimentation préfigure les groupes d'entraide mutuelle (Gem) définis par la loi de 2005. « Commissions en tout genre ou grands débats, les gouvernements multiplient les instances de concertation... pour ne pas en tenir compte », déplore pourtant Claude Deutsch, un peu désenchanté, tout en restant persuadé qu'il faut que les usagers continuent de donner leur avis.

« Aujourd'hui, la parole des personnes handicapées est dans l'air du temps et c'est tant mieux. Mais au bout du compte, qui parle, qui décide ? », interroge lui aussi Jean-Luc Simon, engagé depuis plus de trente ans pour « la libération des personnes en situation de handicap » et président en fauteuil roulant de Disabled Peoples' International Europe (DPI Europe – personnes handicapées, ndlr). Cependant, pour se faire entendre, cette fédération regroupant une dizaine d'associations liées à différents handicaps, dont Advocacy, reste dans une action non violente. « Nous prônons plutôt un humour féroce... et beaucoup de persévérance ! », insiste Jean-Luc Simon. Son mouvement est fier d'avoir contribué à la convention mondiale des droits des personnes en situation de handicap. Et défend l'idée d'un « engagement non communautaire, mais citoyen », car comme le clame le porte-parole de DPI : « Ce que nous obtenons est bénéfique pour l'ensemble de la société. »

► Texte et photo : Armandine Penna